



TANGER MED 2 S.A  
SOCIÉTÉ ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 5.100.300.000,00 DHS CONVERTIBLES  
REGISTRE DU COMMERCE N° 45349, TANGER  
SIEGE SOCIAL : ZONE FRANCHE DE KSAR EL MAJAZ, OUED R'MEL, COMMUNE ANJRA ROUTE DE FNIDEQ - TANGER

## AVIS DE RÉUNION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société Tanger Med 2 par abréviation « TM2 », Société Anonyme, au capital de 5.100.300.000,00 Dirhams convertibles ayant son siège à la Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra route de Fnideq – Tanger, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, qui se tiendra le 30 mai 2017 à 17 heures au bureau de TMSA, Route de Rabat à Tanger en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires.
2. Présentation de l'activité de l'exercice 2016 et examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2016 et sur les conventions visées à l'article 56 loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et la loi n° 78-12.
4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 56 et suivant de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et la loi n° 78-12.
5. Approbation des comptes de l'exercice annuel clos le 31 Décembre 2016.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
7. Affectation du résultat de l'exercice 2016.
8. Désignation du commissaire aux comptes.
9. Questions diverses.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et la loi n° 78-12, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception 20 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## PROJET DE RÉOLUTIONS

### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire et la considère valable dans tous ses effets.

### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2016, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net déficitaire de 51 250 183,11 dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

### TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31/12/2016 d'un montant de (-) 51 250 183,11 dirhams en report à nouveau.

### QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et la loi n° 78-12, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

### CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la mission du commissaires aux comptes est arrivée à son terme et décide de désigner ..... En qualité de commissaire aux comptes pour la durée légale de trois (3) années, 2017, 2018 et 2019 et fixe sa rémunération annuelle à ..... dirhams hors taxes.

### SIXIÈME RÉOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.